



SAVERDUN
À 24 ans,
Nathan
ouvre son
atelier
P. 16

FOIX

Pourquoi des odeurs envahissent la place Dutilh ?

P. 11**JUSTICE**

Au tribunal, un motard face au chauffard qui l'a renversé

P. 10**PAMIER**

Le philosophe et poète Yves Cossic signe un triplé gagnant

P. 15

Norbert Meler, Richard Jarry, Magali Lacube, Geneviève Tapié, Dominique Fourcade et Pascal Nadal. / DDM F.D.

Une délégation allemande pour promouvoir la parité

Un séminaire pour promouvoir la parité politique et professionnelle se tiendra en Ariège début novembre, en présence d'une délégation allemande.

Lors de son passage dans la ville d'Ax-les-Thermes, la présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, Geneviève Tapié, a annoncé la venue d'une délégation allemande pour deux jours de rencontres et de conférences franco-allemandes en novembre.

Intitulé *Plus de femmes aux avant-plans des mairies en France et en Allemagne*, cet événement exceptionnel, qui s'inscrit dans l'actualité nationale des prochaines élections municipales, se déroulera le mardi 7 novembre à Ax-les-Thermes et le mercredi 8 novembre à Foix. Comme l'indique Geneviève Tapié, « cette action est fondée sur le constat que les femmes sont sous-représentées dans les lieux de pouvoirs, tant politiques qu'économiques ». En effet, malgré la loi n° 2000-493 du 6 juin 2000 qui vise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, la parité est en-

core loin d'être atteinte. « En France, seulement 20 % des maires sont des femmes et seulement un tiers sont présidentes de Région », précise-t-elle.

Une délégation allemande déplacement

L'événement à venir portera trois objectifs : stimuler la démocratie par la parité, développer un outil européen de progrès et d'intégration, et promouvoir la féminisation aux avant-plans des métiers portuaires, maritimes et liés aux énergies renouvelables offshore (éoliennes sous-marines...). En présence des acteurs et partenaires de l'action, l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie aura le plaisir d'accueillir notamment la ministre fédérale chargée de la formation, de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Karin Prien, et l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en France, Stephan Steinlein. F.D.

Une installation agricole menacée par un conflit foncier

Installé à Biert, en Ariège, un couple voit leur exploitation agricole fragilisée par une procédure judiciaire sur des biens vacants sans maître. Leur avenir est suspendu à une décision de justice.



Une quarantaine de personnes réunies pour soutenir Rémi et Laurine. / DDM.

Lundi 15 septembre, une quarantaine de personnes, habitants et agriculteurs de la vallée, se sont rassemblés devant la mairie de Biert, en Ariège, avant le début du conseil municipal, en soutien à deux jeunes agriculteurs, Rémi et Laurine. Tous deux sont engagés depuis plusieurs années dans un projet d'installation sur des terres communales. Aujourd'hui, ils risquent de tout perdre : les terres, leur outil de travail, et des années d'investissement personnel. Leur exploitation repose en effet en grande partie sur des parcelles sans maître, que la commune de Biert avait récupérées pour favoriser l'installation agricole. Un accord avait déjà été trouvé avec une première famille d'héritiers. Mais depuis le printemps, un second lot fait l'objet d'une procédure judiciaire, lancée par une autre branche familiale qui revendique la propriété par usucapion (occupa-

tion continue sur 30 ans). Le problème ? Ces terrains abritent le cœur de leur activité : une bergerie construite sur des fonds propres, des aménagements et des centaines d'heures de travail. « C'est notre centre d'exploitation. Si on perd ces terres, tout saute. C'est la fin du projet », alerte Rémi Gutner.

Une charge mentale permanente

Le jeune éleveur ne cache plus son épuisement. « La procédure des biens vacants, c'est notre plus grosse charge mentale. C'est un truc qu'on a sur le dos tous les jours. On travaille, on construit,

mais on ne sait même pas si tout ça tiendra demain. » En parallèle de la gestion quotidienne de leur activité, Rémi et Laurine multiplient les démarches administratives, sollicitent des avocats, participent à des réunions, sans aucune garantie d'issue favorable. « On a mis toutes nos forces dans ce projet. Et aujourd'hui, on est considérés comme des squatteurs. »

Initialement, la mairie avait « promis » l'attribution de baux sur ces parcelles. Mais depuis le lancement de la procédure, elle a changé de position, craignant d'être tenue responsable si elle perdait le procès. Une solution temporaire a été évoquée : reven-

dre les terrains à la famille Pujol, qui accorderait un commodat (prêt d'usage) d'un an renouvelable. Pour les agriculteurs, c'est hors de question : « On serait expulsés chaque année. Ce n'est pas une base de travail viable. »

Un projet en sursis

Cette instabilité les touche autant moralement que matériellement. Rémi a intégré ces terres à son dossier DJA (Dotation Jeune Agriculteur), qui engage des objectifs de revenu sur quatre ans. S'il perd l'accès au foncier, c'est toute sa viabilité économique qui s'effondre. « Tout ce qu'on a construit repose là-dessus. Si ça tombe, ce sont des années de travail, de sacrifices, de sueur qui partent en fumée. » Face à cette impasse, la solidarité locale ne fait pas faillite. Un comité de soutien s'est formé, rassemblant plus de 500 signataires d'habitants. « On est bien intégrés. Nos produits sont sur les marchés, on bosse dur. Mais cette affaire a tout fragilisé. Elle a créé des divisions dans le village, et on reste sans solution. »

À quelques mois des municipales, Rémi et Laurine craignent que la mairie tempore jusqu'au renouvellement du conseil. Sans acte écrit, sans bail, leur avenir reste en suspens. « Ce projet, c'est notre vie. Et aujourd'hui, on ne dort plus. »

Quentin Beillon

MÉTÉO DU JOUR



MATIN. Le soleil se montre au réveil.

Température : de 11 à 16 °C



APRÈS-MIDI. Averses et éclaircies s'enchaînent.

Température : de 14 à 19 °C



CE SOIR. Des pluies faibles en soirée et dans la nuit.

Température : de 9 à 13 °C

Prévisions jusqu'à 7 jours au 0 899 70 37 24 (0,34€/min)

Le maire invoque la prudence juridique

Critiqué pour n'avoir pas tenu ses engagements, le maire de Biert, Gilbert Lazaroo, défend la stratégie de la commune.



Le maire de la commune de Biert, en Ariège, Gilbert Lazaroo. / DDM Archive.

Alors que Rémi et Laurine dénoncent l'abandon de leur projet d'installation par la mairie, Gilbert Lazaroo, maire de Biert, réaffirme la volonté de la commune de soutenir l'agriculture locale, tout en invoquant les limites imposées par la justice. Lors d'un entretien accordé à La Dépêche du Midi, le maire a souhaité clarifier sa position sur le dossier des biens vacants sans maître, au cœur d'un conflit qui oppose la mairie à des héritiers, et qui menace directement le projet agricole porté par Rémi et Laurine.

Gilbert Lazaroo reconnaît que des promesses ont été faites aux jeunes agriculteurs concernant l'attribution de baux ruraux, mais précise que ces engagements étaient conditionnés à l'absence de contentieux. Or, depuis qu'une procédure civile en usucapion a été engagée par une famille héritière, « il n'est plus juridiquement possible de signer un bail rural », sur recommandation de l'avocat de la commune. « Ce serait irresponsable de faire

concernant la légitimité de la famille à revendiquer la propriété des terres, le maire reste prudent. « Je suis élu depuis 2020. Je ne peux pas affirmer que ces personnes ont ou non utilisé la terre pendant 30 ans », explique-t-il, appelant à « laisser la justice trancher ». Il ajoute que des membres de cette famille auraient autorisé les jeunes à utiliser les terrains pour le pâturage, mais pas à y construire une bergerie.

Le maire défend la commission foncière et appelle au calme

Face aux critiques, Gilbert Lazaroo défend le travail de fond engagé par la commune, notamment via une commission locale qui, pendant deux ans et demi, a consulté de nombreux acteurs : PNR, Safer, Chambre d'agriculture, Confédération paysanne, ADR, AFP... « Notre projet est généreux : il vise à revitaliser la vallée par l'installation agricole. Mais il doit se faire dans le respect du droit », affirme-t-il. Enfin, le maire s'inquiète des tensions croissantes dans la vallée. Il dénonce des propos violents, des accusations infondées et des « faits inadmissibles », comme l'exclusion d'un éleveur d'un débat public. « Je ne veux pas de violences entre traditionnalistes et jeunes néoruraux. Il faut apaiser. » Q.B